

10 nov 2017 -18:28

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2017

Régie des Bâtiments

Le Conseil des ministres donne son feu vert à deux dossiers de la Régie des Bâtiments.

- Le premier concerne la prolongation de la location d'un bâtiment sis rue de la Science, 37 à Etterbeek pour le Conseil d'État. La location est reconduite pour trois ans, dans l'attente d'une solution adaptée au regroupement des services du Conseil d'Etat.
- Le deuxième concerne la conclusion d'un bail emphytéotique entre l'État fédéral et le Musée Juif de Belgique pour le bâtiment sis rue des Minimes, 21 à Bruxelles. Le projet d'arrêté royal modifie par conséquent la destination du bâtiment. L'arrêté royal permet que le bâtiment de la Rue des minimes 21, à Bruxelles, reçoive une autre destination que celle du logement des services de l'Etat et soit mis à disposition du Musée juif de Belgique. Les deux mesures visent à exécuter le protocole d'accord du 20 mars 2012 relatif à l'intervention de Beliris dans la démolition et la rénovation du musée juif.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>